



Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région, à savoir :

- les orientations budgétaires (OB, présentées en octobre)
- le budget primitif (BP), voté en décembre en Pays de la Loire, qui présente les autorisations budgétaires de l'année.
- le budget supplémentaire (BS) qui permet de modifier certaines lignes budgétaires et de prendre en compte le résultat de l'année précédente.
- le compte administratif (CA) (résultat définitif, présenté en même temps que le BS de l'année suivante),
- les décisions modificatives éventuelles qui modifient certaines lignes budgétaires en tenant compte d'événements intervenus depuis l'adoption du budget primitif.

La CGT a voté l'avis du CESER sur les orientations budgétaires

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le rapport d'orientations budgétaires, présenté sans vote au Conseil Régional, est un document politique qui présente les grandes orientations politiques et budgétaires de l'année à venir, avec une vision sur les agrégats sur 3 ans.

La majorité régionale y affirme ses priorités : l'emploi, la jeunesse, et l'écologie « positive ». Elle rappelle notamment sa volonté d'ouvrir à la concurrence l'exploitation des TER.

Le document du Conseil Régional est décliné en 3 chapitres intitulés (sic) :

- Se battre pour l'emploi et pour donner les meilleures chances à notre jeunesse ;
- Promouvoir une écologie positive et préserver l'équilibre de nos territoires ;
- Simplicité, efficacité, proximité : les maîtres-mots de l'action régionale.

On peut y noter que parmi les régions de France métropolitaine, la Région présente le plus faible ratio de dépenses par habitant.

La Région envisage une diminution progressive de la capacité de désendettement (total de la dette divisé par l'épargne brute, c'est-à-dire le surplus de recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement). Elle devrait passer de 9,4 ans en 2021 à 8,8 en 2024, contre 4,8 avant la pandémie.

[LA CONTRIBUTION DU CESER \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)

L'avis du CESER comporte deux parties principales :

- L'appréciation sur la stratégie pluriannuelle globale : le CESER considère que l'endettement est un point d'attention dans le cadre de la stratégie financière compte tenu d'une politique soutenue de l'investissement par ailleurs.
- Les commentaires des commissions thématiques. Le CESER souligne en particulier la Région doit pleinement assumer sa fonction de chef de file des politiques publiques de Jeunesse sur le territoire, alors que de nombreux jeunes subissent de nouvelles formes de pauvretés, de mises en échec et précarités sociales.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie la rapporteure Anne Blanche et l'ensemble des chargés d'étude pour ce travail.

Elle votera la contribution, mais tient à faire part d'un certain nombre de remarques. Tout d'abord sur **l'augmentation de l'endettement**. L'endettement constitue une charge d'autant plus importante que les ressources des régions sont insuffisantes pour faire face à leurs compétences. Des dépenses régionales pourraient aussi être revisitées. Les aides publiques versées sans aucune conditionnalité aux entreprises contribuent à creuser la dette régionale, et la CGT rappelle à ce sujet la nécessité d'une conditionnalité des aides sur des critères fiscaux, sociaux et environnementaux. D'autres dépenses sont également contestables, comme les subventions aux écoles hors contrat « Espérance Banlieue ».

Mais l'endettement est aussi justifié, et constitue un investissement pour l'avenir, quand il permet de créer les équipements et infrastructures nécessaires au développement humain durable de notre région, par exemple les lycées ou les infrastructures de transport durable.

La CGT partage les remarques du CESER sur la nécessité de prise en compte des enjeux des **jeunesses**, pour tous les jeunes, dans leur diversité. La CGT partage le constat du développement de nouvelles formes de pauvreté des jeunes, et revendique une allocation d'autonomie pour les étudiants, en fonction de leur situation, et l'ouverture du RSA au moins de 25 ans en insertion.

Le CESER évoque l'intention de la Région d'augmenter l'offre TER de 11 % dans les 3 ans à venir, tout en diminuant sa contribution financière. Il souligne que la pandémie aura probablement des effets en matière de recettes. La Région mise sur **l'ouverture à la concurrence de l'exploitation du TER** pour arriver par miracle à diminuer le coût de revient du service TER, notamment en considérant que les entreprises prestataires, éventuellement issues de la SNCF d'ailleurs, offriront des conditions sociales moins bonnes que celles de l'opérateur historique. C'est pour la CGT se mettre le doigt dans l'œil. Si cette stratégie avait fonctionné, le fret ferroviaire aurait bondi avec sa privatisation, on sait ce qu'il en est en vérité. A l'heure actuelle, la préparation de l'ouverture à la concurrence, ce sont plutôt des coûts supplémentaires pour des recours à des conseils divers, et à venir la création à coup de centaines de milliers d'Euros de centres de maintenance basés non sur

les besoins d'exploitation, mais plutôt sur les exigences des futurs prestataires qui voudront gérer leur propre matériel.

Sur le même sujet, la CGT note l'ouverture dans la DM2, de nouveaux crédits pour plus de 300 000 € pour préparer l'ouverture à la concurrence et voir comment augmenter l'offre, sans améliorer les infrastructures. La CGT rappelle que l'augmentation de l'offre promise pour 2030 impliquera nécessairement des investissements, tant en matière d'infrastructure que de matériel roulant.

La CGT sera également attentive à l'avenir de la centrale de **Cordemais**. Elle continue à soutenir le projet Ecocombust, qui est un bon projet pour l'environnement, pour la sécurisation de la fourniture d'électricité, et pour l'avenir du territoire de Cordemais. La fermeture de la centrale aurait également des conséquences dramatiques pour des salariés amenés à déménager avec leur famille, alors qu'ils ont déjà connu pour certains la fermeture d'autres centrales. Le soutien de la Région est essentiel pour l'avenir du site.

La CGT partage enfin la préoccupation du CESER sur la vie associative, non résumable à du **bénévolat**. Elle n'est pas opposée au bénévolat. Cependant, le bénévolat et plus généralement le volontariat mis à toutes les sauces posent problème, car ils sont souvent amenés à remplacer des emplois de salariés.

Je vous remercie.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SEANCE

FCPE : critique de la subvention à l'école le Gouvernail¹ : c'est une école qui ne suit pas les programmes de l'éducation nationale, et d'orientation très contestable. Des besoins financiers existent dans l'enseignement public.

Groupe environnement : Le groupe s'interroge sur des réflexes de retour au monde d'avant. Il a des inquiétudes car nous ne sommes pas prêts à faire évoluer nos pratiques de production et de consommation.

L'expression « écologie positive » laisse perplexe sur la déclinaison réelle.

Rappel de l'importance de l'éco-conditionnalité des aides.

Jeunes agriculteurs : Arrêtons de relever les 11 % de masses d'eau en bon état. Ce n'est pas comme cela qu'on progresse, car ce critère ne retrace pas les améliorations obtenues : tant qu'un élément reste mauvais, l'eau n'est pas jugée en bon état.

La communication incessante sur ce pourcentage laisse entendre que rien n'est fait.

VOTES : l'avis a été adopté par 71 voix pour, 5 abstentions et 1 contre.

¹ Les écoles « espérance banlieue », dont fait partie le Gouvernail, ne sont pas conventionnées avec l'Etat. Financées en partie par des grandes entreprises, elles défendent des valeurs réactionnaires. La Région soutient les deux écoles ligériennes, situées au Mans et Angers, avec 25 000 € de subvention chacune.

L'ensemble des camarades du groupe ont contribué à cet avis du CESER..
Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21